

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE**

N ° Délibération : CCAS DEL 26 017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-six, le 9 juin, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué le 01 juin 2026, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annie BLONZ, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Annie BLONZ, Sylvie LAUTRU, Damienne FLEURY, Dominique BARRET, Françoise REMBOTTE, Pascale LEMAITRE, Elisabeth MARTINS DOS SANTOS

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mickaël JUIGNÉ, Sophie REIGNIER qui donne pouvoir à Annie BLONZ.

La secrétaire de séance : Damienne FLEURY

DEL 26-017 - Décision Modificative budgétaire n°1 - résidence autonomie

Rapporteur : Sylvie LAUTRU

Des crédits supplémentaires sont nécessaires sur les comptes 205 et 21312.
Pour ce faire, il convient d'effectuer la modification budgétaire suivante :

Section d'investissement :

dépenses	compte	libellé	montant
	205	Licences, logiciels, droits similaires	3 500,00 €
	21312	Constructions autres bâtiments	1 500,00 €

recettes :	compte	libellé	montant
	10682	Réserve affectée à l'investissement	5 000,00 €

Section de fonctionnement :

dépenses	compte	libellé	montant
	002	Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	- 5 000,00 €
	6068	Autres achats non stockés de matières et fournitures	- 5 000,00 €

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction M22 ;

Vu le Budget Primitif de la Résidence du Parc voté par le conseil d'administration le 9 mars 2026 ;

Le rapporteur propose d'approuver le DM n°1 de la Résidence du Parc

VOTE : Les membres du Conseil d'Administration décident d'approuver la proposition à l'unanimité.

Nombre de membres en exercice : 9

Votants : 8

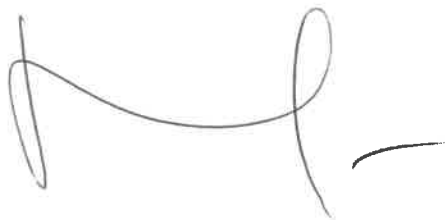
Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0

Pour copie certifiée conforme.

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en préfecture ce jour.

Yvré l'Évêque, le 17 juin 2026

La Secrétaire de séance
Damienne FLEURY



La Vice-Présidente
Annie BLONZ



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE